

Boîtes d'alarmes d'incendie.

- 3 Douane et N. Front.
4 Canal et Decatur.
5 Douane et Royale.
6 Bienville et Decatur.
7 St-Louis et Royale.
8 Canal et Chartres.
9 Toulouse et Decatur.
10 Station de police du 3me precinct, 75 Chartres.
11 St-Philippe et Decatur.
12 Decatur et Hospital.
13 Dumaine et Bienville.
14 Bienville et Ursulines.
15 212 Dauphine, Pompe No 7.
16 St-Louis et N. Remparts.
17 Canal et N. Remparts.
18 Canal et Tchoupitoulas.
19 Canal et Camp.
20 Nathez et Tchoupitoulas.
21 Baydras et Sud Peters.
22 Baydras et Magasins.
23 Baydras et Camp.
24 Perido, près St-Charles; Pompe No 13.
25 Gravier et St-Charles.
26 Canal et Carondelet.
27 Canal et Dryades.
28 Baydras et Remparts.
29 Canal et Remparts.
30 Magasins et Girou (Pompe No 6).
31 La Fayette et Delle.
32 Julie et St-Charles.
33 Julie, entre Commerce et Tchoupitoulas.
34 St-Joseph et Sud Peters.
35 St-Joseph et Camp.
36 Julie et St-Charles.
37 Magasins, près Forays, No 6.
38 Callope et S. Peters.
39 Callope et Annonciation.
40 Erato et Constantine.
41 Callope et Camp.
42 Callope et Carondelet.
43 St-Charles et Erato.
44 Ave Howard et S. Remparts.
45 Callope et Front.
46 Julie et St-Charles.
47 La Fayette et Sud Robertson.
48 Workhouse.
49 Ave Tulane et S. Basin, Section de Police du 1er Precinct.
50 Ave Tulane, près S. L'Orléans.
51 Ave Tulane et S. Chartres.
52 Baydras et S. Chartres.
53 La Fayette et Front.
54 Palmyre et S. Roman.
55 Ave Tulane et Dupré.
56 S. Broad et Palmyre.
57 Ave Tulane et S. Tomé.
58 Erato et Magnolia.
59 Magnolia, entre Julie et Callope.
60 Frate et Franklin.
61 Terpsichore et Franklin.
62 St-Jacques et Dryades; Pompe No 26.
63 Tete de la rue Thalie.
64 Houe et Tchoupitoulas; Pompe No 1.
65 Henderson et Front.
66 Tchoupitoulas, près Orléans; Pompe No 12.
67 Race et Annonciation.
68 Race et Magnolia.
69 Terpsichore et Chippewa; Pompe No 2 de Police.
70 Religion et Maréchal.
71 Meppont et Camp.
72 St James et S. Peters.
73 Felicité et Chippewa.
74 Felicité, près Orange.
75 St Marie et Tchoupitoulas.
76 St André et Fulton.
77 Terpsichore et Carondelet.
78 St André et Magnolia.
79 St Charles Avenue et Fulton.
80 St André et Dryades.
81 St André et Magnolia; Pompe No 27.
82 Jackson et Brasseur; E. et L. O. No 1.
83 Jackson et Laurel; Pompe No 23.
84 Jackson et Colisée.
85 Annonciation et Sorbonne.
86 Tchoupitoulas et Sorbonne.
87 Jackson et Carondelet.
88 Jackson et Liberté.
89 Premiere et Constantine.
90 Premièr, près St-Charles; Pompe No 10.
91 Frate et Howard.
92 Dryades et Deuxième.
93 Dryades et Chestnut.
94 Troisème et Tchoupitoulas.
95 Quatrième et Laurel.
96 Quatrième et Frysade.
97 Quatrième et Dryades.
98 Avenue Washington et Chippewa.
99 Washington et Camp; Pompe No 22.
100 Washington et Magnolia.
101 Felicité et S. Remparts.
102 Pleasance et Annonciation.
103 Septième et Fulton.
104 Neuvième et Magnolia.
105 Harmonie et Tchoupitoulas.
106 Huitième et Chestnut.
107 Harmonie et Frysade.
108 Harmonie et Carondelet.
109 Bassin près Conti, E. et L. No 1.
110 Canal et Marais.
111 1304 St Pierre, Station de Police du 2me precinct.
112 Toulouse et Liberté.
113 Douane et N. Remparts.
114 St Louis et N. Villard.
115 St Louis et N. Remparts.
116 Bienville et N. Remparts.
117 Bienville et N. Derbigny.
118 Bienville et N. Johnson.
119 Canal et N. Rocheblave.
120 Canal et N. Dupré.
121 Canal et N. Gérard.
122 Bienville et avenue N. Remparts.
123 Douane et avenue Carondelet.
124 Alexandre et Chemin N. Metairie.
125 Esplanade et N. Remparts.
126 Esplanade et Bourgeois.
127 St Pierre et N. Calboras; Pompe No 21.
128 Dumaine et St Claude; Pompe No 10.
129 Ursulines et Liberté.
130 Esplanade et Liberté.
131 Chemin du Bayou et N. Calboras.
132 Ursulines et N. Front.
133 Ursulines et N. Broad.
134 Chemin du Bayou et Galvez; Pompe No 3.
135 Ste-Anne et N. Miro.
136 Dumaine et N. White.
137 Esplanade et N. Dupré.
138 Esplanade et Pont de Bayou; Station de Chars.
139 Esplanade et avenue Magnolia.
140 Esplanade et Bourgeois.
141 Turm et Royale.
142 Courbon et N. Remparts.
143 Champs-Elysées près Dauphine; Station de Police du 3me precinct.
144 Touro et N. Villard.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTE PAR LE SHERIFF.
ANNONCE JUDICIAIRE.
VENUE DE PROPRIÉTÉ DE Valeur Améliorée du Deuxième District.
PORTANT: Le Nominatif 315 rue Dauphine, contre les nos Conti et Bienville.
Mme Louise McGarry et Mme Claire White et c.

ANNONCES JUDICIAIRES.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans.
PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans.
PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans.

ANNONCES JUDICIAIRES.

ANNONCE JUDICIAIRE.
VENUE DE PROPRIÉTÉ DE Valeur Améliorée du Deuxième District.
PORTANT: Le Nominatif 315 rue Dauphine, contre les nos Conti et Bienville.
Mme Louise McGarry et Mme Claire White et c.

ANNONCES JUDICIAIRES.

ANNONCE JUDICIAIRE.
VENUE DE PROPRIÉTÉ DE Valeur Améliorée du Deuxième District.
PORTANT: Le Nominatif 315 rue Dauphine, contre les nos Conti et Bienville.
Mme Louise McGarry et Mme Claire White et c.

VENTES A L'ENON

Spear, Escoffier & Spear.
ANNONCE JUDICIAIRE.
VENTE DE LIQUIDATEURS.
Charles J. Hauser.
Louis R. Meubler.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PAR SPÉAR ESCOFFIER & SPÉAR.
ANNONCE JUDICIAIRE.
VENTE DE LIQUIDATEURS.
Charles J. Hauser.
Louis R. Meubler.

ANNONCE JUDICIAIRE.

ANNONCE JUDICIAIRE.
VENTE DE LIQUIDATEURS.
Charles J. Hauser.
Louis R. Meubler.

ANNONCE JUDICIAIRE.

ANNONCE JUDICIAIRE.
VENTE DE LIQUIDATEURS.
Charles J. Hauser.
Louis R. Meubler.

ANNONCE JUDICIAIRE.

ANNONCE JUDICIAIRE.
VENTE DE LIQUIDATEURS.
Charles J. Hauser.
Louis R. Meubler.

ANNONCE JUDICIAIRE.

ANNONCE JUDICIAIRE.
VENTE DE LIQUIDATEURS.
Charles J. Hauser.
Louis R. Meubler.

ANNONCE JUDICIAIRE.

ANNONCE JUDICIAIRE.
VENTE DE LIQUIDATEURS.
Charles J. Hauser.
Louis R. Meubler.

ANNONCE JUDICIAIRE.

ANNONCE JUDICIAIRE.
VENTE DE LIQUIDATEURS.
Charles J. Hauser.
Louis R. Meubler.

CONSULAT DE FRANCE

LA NOUVELLE-ORLEANS.
HUBAUX, 624 rue Gravier au haut de la Banque des Citoyens.
Des renseignements sont demandés aux personnes dont les noms suivent En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

LE CRESCENT

TURF EXCHANGE.
Coin Douane et Royale.

AVIS DE SUCCESSIONS

Succesion de E. J. Garcia.
COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans - No 70736 - Division A - Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) en ont ou peuvent en avoir pour lesquelles le compte n'a été présenté par le défunt, et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. - 5 mai - 5 11 13.

Succesion de David Barry.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans - No 73054 - Division B - Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) en ont ou peuvent en avoir pour lesquelles le compte n'a été présenté par le défunt, et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. - 5 mai - 5 11 13.

Succesion de Mary Simmons.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans - No 73333 - Division B - Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) en ont ou peuvent en avoir pour lesquelles le compte n'a été présenté par le défunt, et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. - 5 mai - 5 11 13.

Succesion de Jas. T. Brady.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans - No 71945 - Division D - Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) en ont ou peuvent en avoir pour lesquelles le compte n'a été présenté par le défunt, et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. - 5 mai - 5 11 13.

Succesion de George Finwick.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans - No 73054 - Division B - Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) en ont ou peuvent en avoir pour lesquelles le compte n'a été présenté par le défunt, et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. - 5 mai - 5 11 13.

Succesion de Edward Watson.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans - No 72493 - Division A - Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) en ont ou peuvent en avoir pour lesquelles le compte n'a été présenté par le défunt, et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. - 5 mai - 5 11 13.

Succesion de Michel Moses.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans - No 72993 - Division C - Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) en ont ou peuvent en avoir pour lesquelles le compte n'a été présenté par le défunt, et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. - 5 mai - 5 11 13.

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succesion de Francis T. Chas.
COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans - No 72 611 - Division E - Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) en ont ou peuvent en avoir pour lesquelles le compte n'a été présenté par le défunt, et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. - 5 mai - 5 11 13.

Succesion de Marie Meyer.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans - No 74 791 - Division E - Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) en ont ou peuvent en avoir pour lesquelles le compte n'a été présenté par le défunt, et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. - 5 mai - 5 11 13.

Succesion de Thomas Gilmore et Elizabeth A. Gilmore sa femme Conjointe.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans - No 71 914 et 72 333 - Division C - Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) en ont ou peuvent en avoir pour lesquelles le compte n'a été présenté par le défunt, et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. - 5 mai - 5 11 13.

Succesion de Mme Catherine Johnson, veuve de Paul Chapman.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans - No 73 343 - Division C - Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) en ont ou peuvent en avoir pour lesquelles le compte n'a été présenté par le défunt, et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. - 5 mai - 5 11 13.

Succesion de M. J. Leroy, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans - No 73 343 - Division C - Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) en ont ou peuvent en avoir pour lesquelles le compte n'a été présenté par le défunt, et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. - 5 mai - 5 11 13.

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succesion de Mme Lillie M. Jones, veuve de J. K. Benjamin.
COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans - No 61 513 - Division B - Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) en ont ou peuvent en avoir pour lesquelles le compte n'a été présenté par le défunt, et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. - 5 mai - 5 11 13.

Succesion de Mme Margaret M. Atkinson.

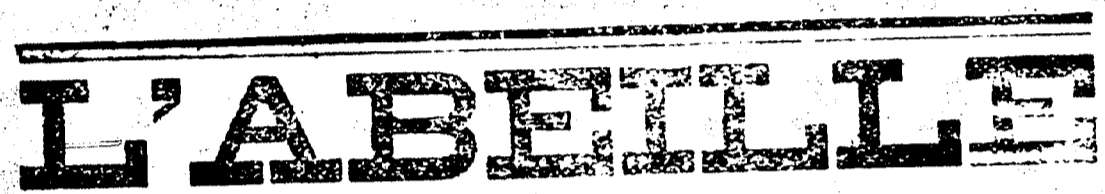
COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans - No 72 950 - Division B - Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) en ont ou peuvent en avoir pour lesquelles le compte n'a été présenté par le défunt, et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. - 5 mai - 5 11 13.

Succesion de Jean M. Bernheim.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans - No 72 916 - Division A - Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) en ont ou peuvent en avoir pour lesquelles le compte n'a été présenté par le défunt, et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. - 5 mai - 5 11 13.

Succesion de M. J. Leroy, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans - No 73 343 - Division C - Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) en ont ou peuvent en avoir pour lesquelles le compte n'a été présenté par le défunt, et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. - 5 mai - 5 11 13.



DE LA

Nouvelle-Orléans.

TROIS EDITIONS

EDITION QUOTIDIENNE.

EDITION HEBDOMADAIRE,

EDITION DU DIMANCHE.

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE

Pour les Etats-Unis, Port compris :

12 - - - Un an \$6 - - - 6 mois | \$3 - - - 3 mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger, port compris :

\$15.15 - - Un an | \$7.55 - - 6 mois | \$3.75 - - 3 mois

EDITION HEBDOMADAIRE

Paraissant le Samedi Matin.

Pour les Etats-Unis, port compris :

- Un an | \$1.50 - - 6 mois | \$1.00 - - 4 mois